L'Hippodrome de la Côte d'Azur

qui ouvre ses portes et ses guichets cet après-midi

a reçu hier la visite des officiels

C'est par une jolie fin de matinée que la Société des Courses de la Côte d'Azur, sous la conduite de son président, M. Masséna, et de son architecte, M. Lizéro, a fait visiter à ses invités les superbes installations de l'hippodrome de Cagnes.

Pendant deux heures, les notabilités et de très nombreuses personnalités du monde hippique ont pu mesurer l'étendue de la tâche qui avait été accomplie, rendre à chacun le mérite qui lui était dû, applaudir les décorateurs de l'endroit. Bleu de la mer et du ciel comme toile de fond ; vert anglais, vert tendre et tout neuf des pelouses et des pistes ; anneau crème des trotteurs ; muraille crème des tribunes si semblables à celles de Saint-Cloud ; paille des garnitures.

Bref, tout y est : confort et beauté. Et la Société des Courses de la Côte d'Azur peut être fière de son hippodrome. Il fera des jaloux. Mais surtout, il séduira et connaîtra ainsi un succès dont lui saura gré notre Riviera d'hiver et de printemps.

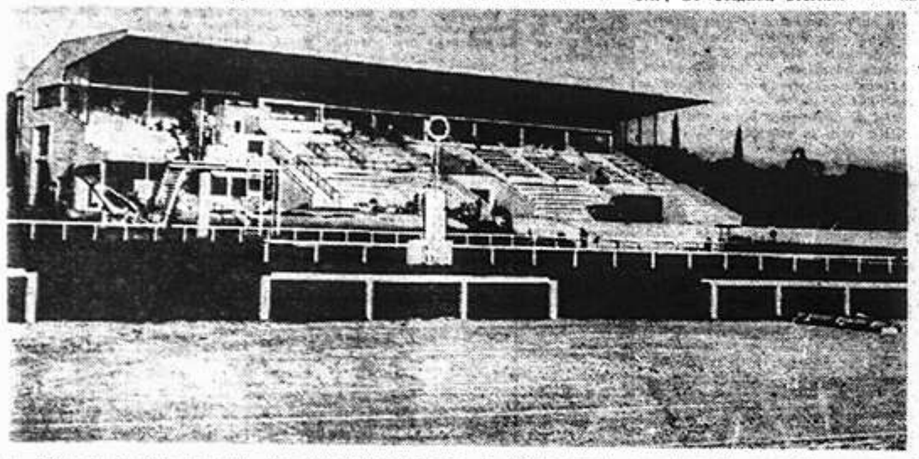

Prise de la piste de trot, une vue d'ensemble de la tribune dont on notera la ressemblance avec celle de Saint-Cloud. (Photo Raoul Liboj)

Un groupe de personnalités pendant la visite officielle. On reconnaît, de face, au centre, écoutant l'architecte Lixero, M. Jean Médecin, député-maire de Nice, et, entre eux, M. P.-J. Moatti, préfet des A.-M. (Photo Raoul Liboj)

à l'élégance, au confort, au modernisme des installations et admirer le merveilleux paysage que le public va découvrir cet après-midi du haut des gradins de la tribune, à travers les larges baies vitrées du restaurant ou du snack-bar où il pourra jouer à l'abri, les courses se déroulant à ses pieds, et son regard se perdant sur la mer, par-dessus les pistes. La mer en face, les montagnes enneigées par derrière ; le petit bois du Loup sur la droite ; la baie des Anges à gauche. Quel cadre plus agréable, plus enchanteur souhaiter à un champ de courses ? Ici, tout sera agrément.

Bleu, vert, crème, paille, voilà la palette dont ont su habilement user

A tous ceux qui ont œuvré, qui se sont solidarisés en vue de cette réussite, deux orateurs ont rendu, avant le choc des coupes de champagne, l'hommage qu'ils méritaient. C'est tout d'abord le président de la Société, M. Masséna qui a souligné la part prise par chacun dans cette affaire, sans oublier de saluer la mémoire du regretté Christian de l'Hermite, sous la présidence duquel les projets de la Société prirent corps ; et sans oublier de souligner qu'il reste encore beaucoup à faire pour parachever l'œuvre ; notamment, des nouveaux boxes, un établissement pour les lads, une tribune pour le pavillon, une petite gare.

Après lui, M. Robion, président du Syndicat intercommunal Nice-Cagnes, a rappelé l'histoire de cet hippodrome, sa gestation, les phases différentes de son enfantement, et a donné le détail des installations, félicitant comme il convenait architecte, entreprises, ouvriers qui, sans compter, ont uni leurs efforts pour que, selon la parole donnée, l'hippodrome de Cagnes accueille à l'heure prévue, les sportmen venus de tous les horizons.

Les personnalités

Dans l'assistance qui prit par à cette visite officielle, nous avons noté :

Le prince d'Essling, président de la Société des Courses, entouré de MM. Jean Fossati et William Ruinat, vice-présidents ; J. Roucayrol, secrétaire général ; F. Bougon, secrétaire général technique ; R. Cravoisier-Papin ; comte de Beauregard ; M. J. de Grandchamp ; comte de Blanchetti ; baron de la Chapelle ; M. R. Fabre ; colonel de Taurines ; M. Delanglade ; comte Guy de Pibrac, commissaires, recevaient les nombreuses personnalités parmi lesquelles nous avons noté :

MM. P.-J. Moatti, préfet des Alpes-Maritimes ; Delaplanque, sous-préfet de Grasse ; Médecin, député-maire de Nice, président du Conseil général ; les sénateurs Raybaud et Teisseire, (dont nous n'avons pas oublié qu'il fut un des principaux artisans de l'hippodrome, ayant été pendant six ans président du Syndicat Intercommunal) ; Louis Négro, maire de Cagnes-sur-Mer ; Robion, président du Syndicat Intercommunal ; Sir Melville Ward ; colonel Aguillon, représentant le général Corniglion-Molinier ; M. Michel Bavastro, président-directeur général de « Nice-Matin-L'Espoir » ; Dr Bonhomme, vice-président du Conseil général, représentant M. Nouveau, maire de Cannes.

Marquis et marquise de Boisgelin ; M. Bérenger, maire de Saint-Laurent-du-Var, conseiller général ; MM. Bosio, Paez, Icart, adjoints au Maire de Nice ; Bernard Issautier, conseiller général ; Palmero, maire de Menton ; Pugnaire, maire d'Antibes ; Lefebvre, maire de Villeneuve-Loubet ; Giacomoni, conseiller général ; Jonas, ancien député ; bâtonnier Santiaggi, président des E.S.S.I. de Nice Côte d'Azur et Corse, et M. Giraud, secrétaire général du S.I. de Nice ; M. Gabriel Ollivier, commissaire général du Tourisme en Principauté de Monaco ; MM. Ducis, directeur général du Casino Municipal de Nice ; Guérin, directeur du Palais de la Méditerranée ; commandant Pommier, commandant la gendarmerie du département ; commandant Bruneton, directeur des services de la protection civile du département ; commissaire principal Abonnel, représentant M. Ambrosi, directeur de la police d'Etat à Nice ; M. Mathieu, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Eynard, Grac, ingénieurs ;

MM. Collignon et Canessa, ingénieurs du Génie rural ; M. Izacard, directeur des Contributions directes, et M. Lartigues, directeur des Contributions indirectes ; colonel Garnaud, représentant le général Cluzet, commandant la Subdivision militaire ; MM. Baylet, ingénieur en chef du district de l'E.D.F. à Antibes ; Lizero, architecte de l'Hippodrome ; MM. Sauvaigo, Giacosa, Fayssat, Froumessol, adjoints au maire de Cagnes ; MM. Dechame, Tabourel, Thibaud, Pignatari et Emery, conseillers municipaux de Cagnes ; M. Bassuel, commissaire du poste de Sécurité publique de Cagnes ; capitaine Mout, commandant par intérim de la 6e C.R.S. ; capitaine Berthomé, commandant des services d'ordre de la 6e C.R.S. ; M. Constaury, président du Club Quadrille ; Me Baudet, représentant le bâtonnier Pierre Michel, de l'ordre des avocats ; M. Osselin, directeur des Rapides Côte d'Azur, et M. Stigler, représentant le président du Tribunal de Commerce ; M. Chamaillard ; Jean-Robert Colomby.

Et nos confrères de la presse spécialisée de Paris : Louis Cussinet, président du Syndicat de la Presse hippique, Pasquelot et Maurice Baum dont les concours furent précieux au lancement de ce premier meeting.

MM. Cassin et Berteotti, de la Chambre de Commerce ; M. Lachèse, trésorier de la Fédération des E.S.S.I. ; Dr Coignet, président du Comité des Fêtes et vice-président du Syndicat d'Initiative de Cagnes ; M. Roux, conseiller municipal de Nice, etc...

Il ne faut pas oublier le Golf de Nice

Tout le monde est heureux de constater la reprise d'une vie hippique indispensable pour que la Côte d'Azur connaisse le plein épanouissement de ses possibilités touristiques.

Tout le monde... et principalement ceux qui ont contribué à la création de ce bel hippodrome de Cagnes-sur-Mer.

Nous n'entreprenons pas ici de dresser un palmarès. Ce n'est pas le moment. Mais, après la réalisation du nouvel hippodrome, il est un engagement que nous jugeons utile de rappeler : car il a été pris en faveur d'une société qui a apporté une part de « fondateur », peut-on dire.

La Société du Golf de Nice était, en effet, propriétaire des terrains de Saint-Véran. Elle les abandonna parce qu'elle jugea sainement que l'édification d'un hippodrome représentait un intérêt supérieur pour notre région. Mais à l'époque, M. Paul Burron, qui était président de la Société du Golf de Nice, enregistra la promesse du maire de Nice, de favoriser la création et l'établissement d'un nouveau jeu de golf.

Il est donc opportun, aujourd'hui, de rappeler cette promesse, si ancienne soit-elle, un terrain de golf constituant aussi un élément indispensable à la vie de notre pays.

Espérons qu'il sera réalisé dans des délais normaux, un terrain de golf, soulignons-le, n'exigeant pas des centaines d'hectares, ni l'expropriation, à des fins pour le moins diverses, de tout un territoire.

LE SOLEIL DE LA NUIT
IGNIX NÉON
Enseignes Eclairages Décorations
98 AV. St LAMBERT
NICE tel. 864-55

EN RAISON DES FETES
10.000 VOYAGEURS SONT ARRIVÉS HIER EN GARE DE NICE-VILLE

Les services de contrôle de la gare de Nice-Ville ont enregistré, ces jours-ci, les arrivées suivantes : le 19 décembre, 6.700 voyageurs ; le 20, 8.600 ; le 21, 8.700 et le 22, 10.000.

En raison de l'afflux des arrivées sur la Côte d'Azur, les trains de grand parcours sont entrés en gare avec un retard oscillant entre 20 et 30 minutes.

La carte nationale d'identité suffit pour se rendre en Belgique en Suisse, en Allemagne et au Luxembourg

La Préfecture des Alpes-Maritimes communique :

En vertu d'accords de réciprocité conclus par le Gouvernement français, tous nationaux peuvent se rendre en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et en Allemagne de l'Ouest, sous le couvert d'une simple carte d'identité ou du passeport périmé (sans limitation pour la Belgique et le Luxembourg), mais périmé par contre, depuis moins de cinq ans pour la Suisse.

Des négociations sont, par ailleurs, en cours en vue de l'extension de ce régime de circulation transfrontière avec d'autres pays européens.

Toutefois, il est apparu nécessaire qu'il convenait d'exiger désormais la présentation de la Carte Nationale d'Identité, prévue par le décret du 22 octobre 1955 pour le franchissement de nos frontières, à compter du *1er avril 1957*, à l'exclusion des anciennes cartes d'identité. Par conséquent, seule la Carte nationale d'identité sera présentée lors du franchissement des frontières franco-belge, suisse, luxembourgeoise et de l'Allemagne de l'Ouest.

Il en sera de même pour les autres pays qui auront conclu avant cette date, les mêmes accords de réciprocité avec la France.

ASTHME
EMPHYSÈME-OPPRESSION
★ Calm-Asmine, remède scientifique nouveau, soulage rapidement : Asthme, Emphysème, Essoufflement, Bronchite chronique, Suffocation. Ces comprimés non toxiques, faciles à absorber, entreprend le mal peu à peu et procurent du bien-être même dans les cas anciens. Toutes Pharmacies. Visa n° 783 P. 472.

"PÈRE NOEL" FAIT SA TOURNÉE A NICE

A l'Ecole du Port

L'école du Port compte 220 enfants de 5 et 6 ans. Ce sont eux que fêtaient hier leurs parents et leurs maîtres, sous le signe de Noël. Dans une des classes, à 15 heures, le directeur, M. Miquélis, dont le dévouement — et les vertus d'animateur — sont bien connus, opérait lui-même pour la projection d'une série de dessins animés qui provoquèrent très vite (les enfants n'étaient pourtant pas seuls à y assister !) de véritables hurlements de joie... Immortel Mickey !

Vers 16 heures, c'était, pour tous ces jeunes garçons, le goûter le plus copieux — et le plus animé.

Un peu plus tard — délicate et légitime tradition — les parents d'élèves de l'école du Port offraient aux vingt-quatre maîtres et maîtresses, et à tout le dévoué personnel de l'établissement, un apéritif d'honneur. MM. Chilera, président de l'Association des Parents ; Dubet, inspecteur primaire, et Miquélis y prononcèrent de brèves allocutions.

Assistaient à cette sympathique réunion : le Cdt Gastaud, adjoint, représentant M. Jean Médecin, député-maire de Nice ; M. Raoul Bosio, conseiller général, adjoint au maire ; M. Comte, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement pour les A.-M. ; M. Richiéris, président de la Fédération des Associations de parents d'élèves ; M. Padovani, président d'honneur des Parents d'élèves du Port ; M. Calviera, chef du Service de l'instruction publique à la mairie de Nice ; M. Maurice Ferrero, et tous les membres du Conseil d'Administration des Parents d'élèves, etc... etc...

A la Radiodiffusion Française

Grosse animation, hier après-midi, dans les studios de la R.T.F., place Grimaldi, où, répondant comme chaque année à l'invitation de la Tutélaire des œuvres sociales de la Radio, cent le délégué pour la région est le souriant M. Lucien Fabre, le Père Noël rendait visite aux enfants du personnel.

La venue de cette éminente personnalité avait entraîné celle de MM. Gendre, chef du centre de La Bragne ; Ruggiero, chef de centre ; des représentants du centre de télévision du Pic de l'Ours, de ceux du Plateau Fleuri, etc...

Présenté par M. Moreau, un splendide spectacle avait été mis sur pied en l'honneur du Père Noël. Entrecoupé d'airs joyeux dispensés par un orchestre composé d'éléments de la Radio, il permit d'applaudir le talentueux trio Deux et Une, les plaisantes marionnettes de M. Sadi-Morin, les inénarrables clowns Bobard et Gamy, du Cirque de Paris, ainsi que Liliane Passous, Guy et Geneviève Valance et Annie Grogojeat, danseur et danseuses de l'école de Mme Tamara Alexandrova, ex-maîtresse de ballets des Opéras de Nice et de Monte-Carlo, accompagnés par Mme Semelek.

A l'issue du spectacle, une distribution de jouets et de friandises fut faite aux soixante petits invités.

A la Maternelle du Château

Dans un joyeux brouhaha, les délicieux bambins de l'école maternelle du Château ont fêté Noël. Dans le réfectoire, un superbe sapin scintillait de mille feux, et tout ce petit monde savoura un copieux et succulent goûter offert par la Municipalité, complété par des paquets de friandises, don de l'Association des Parents d'Elèves. Et ce fut enfin la distribution des jouets. Ceux-ci, comme chaque année, ont été offerts par les élèves de l'annexe du Lycée de jeunes filles qui, pour ce geste touchant, ont droit à toutes nos félicitations. Mme Albertini, directrice, et Mmes Dalmasso et Imbert, ses adjointes, ont, avec un tendre dévouement, joué les rôles de Pères Noël.

Après les enfants de la Maternelle, les élèves de deux classes enfantines de l'école primaire participèrent à leur tour à un goûter offert par l'Association des Parents d'Elèves.

A l'Ecole de filles Saint-Dominique

Organisé par le personnel enseignant, avec le large concours de l'Association de Parents d'Elèves qui offrit de nombreux cadeaux, l'Arbre de Noël de l'école a donné lieu à une charmante fête à laquelle participèrent 300 enfants au comble de la joie. Autour du sapin traditionnel, les enfants des classes enfantines, costumés, mimèrent des chants, auxquels succédèrent la distribution des jouets, des friandises et un succulent goûter.

Autour de la directrice, Mme Clapier, et de ses dévouées collaboratrices, Mlle Cabagno, Mmes Marrou, Baret, Lanteri, Fauvin, Bensussan, Trepneau et Girard, nous avons noté : MM. Tchaegié-Appert, président de l'Association des Parents d'Elèves ; Paban, vice-président ; Combes, secrétaire ; Maillie, trésorier ; Mme Roman, trésorière adjointe ; Mme Combes, archiviste ; MM. Cazes et Roman, délégués.

Au Groupe Roland-Garros

Le Groupe Roland-Garros ne pouvait manquer d'organiser une fête de Noël d'une ampleur exceptionnelle.

Le matin, deux séances étaient prévues. La première, au Cinéma Royal, rassemblait plus de six cent cinquante élèves, depuis le cours élémentaire première année jusqu'aux fins d'études. Des contes, des sketches et des fantaisies musicales leur furent présentés en films et furent salués avec l'enthousiasme délirant que l'on devine.

On notait la présence de M. Roux et Mme Baderot, directeur et directrice des sections garçons et filles. M. Francis Giordan, président de l'Association des Parents d'élèves, était entouré des membres du bureau : M. Hancy, Mme Poullan, MM. Miquelis, Véronèse, Lecomte, Mme Susini. De nombreux membres du conseil étaient également présents auteur de M. Laurent Bottau, auquel revient le mérite d'une fête très réussie. Citons au moins Mmes Simon et

Un bon après-midi pour les enfants de la Maternelle du Château (Photo Dognibène)

Bouserez, MM. Blasy, Millière, Palau, Mme Pittaru, etc...

Les petits, des classes enfantines aux cours préparatoires, étaient réunis, sous la surveillance du corps enseignant, à l'école même, où une séance de guignol, présentée par Sady Maurin, obtint son succès habituel.

C'est à l'école aussi que grands et petits, réunis cette fois, reçurent, l'après-midi, un agréable goûter : fruit, chocolat, bonbons et pâtisserie, joliment présenté dans un sac en matière plastique. Cela faisait un total de 350 sacs, pour la confection desquels tous les membres du conseil de l'Association des Parents s'étaient donné rendez-vous la veille au soir, dans une sympathique émulation de dévouement.

Nous allions oublier le bel arbre qui servait de support aux nombreux et riches lots, lesquels allaient être tirés au sort, l'après-midi même, parmi les souscripteurs des « bons de soutien ».

A l'Ecole Saint-Barthélemy

Après la fête donnée mardi dernier aux petits de la maternelle, les garçons et filles de l'école Saint-Barthélemy étaient conviés hier à un goûter offert par l'Association des Parents d'élèves. Celle-ci, que préside le docteur Combe, était représentée hier par M. Thouinet et Mme Féraud, vice-présidente, à cette distribution dont bénéficièrent neuf cents enfants, en présence de M. Bovis et de Mme Malausséna, directeur et directrice de l'école.

Une fois encore, cette manifestation traduisait, dans sa simplicité, la généreuse collaboration qui unit parents et maîtres pour le meilleur profit des enfants.

A l'Association Autonome des Paralysés

Hier, à 15 h. 30, dans son local de l'hôtel du Louvre, boulevard Dubouchage, l'Association autonome des Paralysés de Nice et des A.-M., qui groupe 220 paralysés et 500 sympathisants de l'œuvre, avait organisé une petite fête de Noël bien réussie. Dans la salle agréablement décorée avaient pris place de nombreux paralysés, dont certains, entièrement couchés, avaient été transportés sur brancards grâce au dévouement du service social des Secouristes de la Croix-Rouge. Parmi ce public de tous les âges, on voyait aussi des enfants paralysés traités à l'hôpital Lenval.

Aux côtés de M. Jean Roux, conseiller municipal, président d'honneur, représentant M. Jean Médecin, se trouvaient M. Laurent Ferrari, président de l'Association, et Mme Berger, présidente fondatrice.

L'assistance prit beaucoup de plaisir à entendre les histoires drôles et mimées de M. Christian Noël, l'accordéon de M. Maurice Boglio, la verve musicale de l'animateur Mourice Peress. A l'issue de la partie artistique fut servi un succulent goûter.

A l'Ecole Maternelle de Bischoffsheim

Dans la grande salle de l'école maternelle, les tout-petits et leurs camarades des cours préparatoires des écoles primaires de garçons et de filles, au total près de 350 enfants, étaient réunis hier autour du sapin traditionnel.

Après un programme de circonstance qui permit d'entendre de jolis chants avec accompagnement d'orchestre enfantin, les petits invités accueillirent avec joie un succulent goûter offert par la municipalité et des friandises distribuées par le Père Noël (incarné par M. Battaglini). Ces friandises étaient offertes par l'Association des Parents d'élèves, que dirige M. Roulant.

Toutes nos félicitations au personnel enseignant et aux membres du bureau de l'Association pour la réussite de cette jolie fête.

Au Cours Montaigne

Dans la salle à manger du Cours Montaigne, face au « Beau Sapin », tous les élèves se trouvaient réunis pour entendre les chants et les poèmes de Noël, exécutés par les jeunes enfants des classes préparatoires, sous la direction de Mlle Lépine, professeur de musique.

Tandis que les « sabots de Noël » étaient distribués aux petits élèves par Mme Bajma, Mlle Gubert et Mlle Albertini, les grandes filles de la classe de philosophie, Mlles Monique Cials, Micheline Gleichenhaus, Françoise Lacombe et Pierrette Marrone offrirent le goûter traditionnel.

Une mignonne petite fille, Simone Egnaz, vint réciter un fort joli compliment à Mme et M. Jean Couniou pour leur exprimer, avec leurs meilleurs vœux, les sentiments affectueux de toute la grande famille de « Montaigne ».

Une petite fille et un petit garçon, accompagnés par Monique Cials, vinrent offrir un beau cadeau de Noël à leur directeur et à Madame, en témoignage de leur sincère attachement.

Chez les Parents d'Elèves de la Digue des Français

L'Association des Parents d'Elèves de la Digue des Français avait organisé, hier, sa fête de Noël qui obtint un vif succès.

Les bons élèves, âgés de plus de 10 ans, participèrent dans l'allégresse à une très intéressante excursion. Ayant pris le départ en car, à 12 h. 30, devant l'école, sous la conduite de leurs professeurs, M. Tricon et Mme Plent, et de Mme Monchio, déléguée de l'Association des Parents d'Elèves, les enfants visitèrent La Turbie et la Tour d'Auguste, puis Monaco et son musée océanographique.

Pendant ce temps, les plus jeunes élèves assistaient à une matinée récréative dans la salle de l'école du bar-tabac Icardo.

Les organisateurs de ces manifestations, le capitaine Monchio, président de l'Association ; MM. Francis Icardo et Louis Falchetto, vice-présidents ; Marcel Nicolas, trésorier, et Mlle Robellaz, déléguée cantonale, reçurent la visite de M. Conte, président de la Ligue de l'Enseignement, et de Mlle Pommier, secrétaire générale.

Groupés autour de l'Arbre de Noël abondamment garni, les enfants applaudirent le « Conte de Noël », interprété par le Guignol de la Compagnie Brossard, puis on leur distribua jouets et friandises. Le succès de cette jolie fête est dû à la générosité des parents d'élèves et des habitants du quartier, qui doivent en être félicités.

* *

A la garderie de la Condamine. — La traditionnelle fête de l'Arbre de Noël s'est déroulée hier après-midi, à la garderie de la Condamine, sous la bienveillante autorité de la présidente, Mme Raoul Bosio. A ses côtés, on notait Mme la Supérieure de la Condamine, Sœur Jeanne, Mmes Gastaud, Retteré, Coppaloni, et M. Lauro, trésorier. Plus de soixante enfants âgés de 3 à 5 ans, ont reçu des friandises, des couvertures, des chaussures et ont savouré un succulent goûter.

Une partie artistique suivit, à laquelle assistait M. Raoul Bosio, vice-président du Conseil Général, adjoint au maire de Nice.

* *

Association des Parents et Amis d'Elèves de l'école de Bon-Voyage. — L'Arbre de Noël de l'école a lieu aujourd'hui, à 14 h. 30.

A la Compagnie Républicaine de Sécurité N° 6. — La commission des fêtes invite le personnel et les familles à assister à la séance récréative donnée à l'occasion de l'Arbre de Noël, jeudi 27 décembre, à 15 heures, dans les locaux des Etablissements Auda, 2, chemin des Moulins, à Saint-Augustin-du-Var (après le stade). A 15 heures 15 : théâtre guignol ; 16 h. : vin d'honneur et goûter ; 17 h. : distribution des jouets.

Un service spécial de cars est mis gracieusement à la disposition des familles par la Société des Rapides Côte d'Azur, à l'issue de la fête.

Les jeunes invités de la R.T.F. au pied de l'arbre de Noël (Photo Dognibène)

En robe de nuit, bougeoir en main, ces délicieux bambins de l'Ecole Saint-Dominique ont mimé des chants de Noël. (Photo Gargano)

Le groupe d'élèves de Roland-Garros à la sortie du cinéma Royal (Photo Dognibène)

L'arbre de Noël de l'Union Régionale des Coopératives Agricoles Laitières, réunissait une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents, au restaurant Auda.

Après un spectacle de Guignol lyonnais, les petits et les grands participèrent à un goûter précédant une généreuse distribution de jouets, cadeaux et friandises.

Cette sympathique réunion était présidée par MM. Louis Estrangin et T. Chiriotti, président et vice-président de l'U.R.C.A.L. (Photo Gargano)

CESSATION DE COMMERCE
Vêtements VENOR
4, RUE DE L'OPERA (au fond de la place Masséna)
FERMETURE IRRÉMÉDIABLE
LE 31 DÉCEMBRE
NOUVEAUX RABAIS
SUR TOUS NOS ARTICLES
TROIS LOTS DE DRAPERIE 3.900 4.900
La coupe de trois mètres 2.600
Matériel à vendre : Comptoirs, glaces mannequins, sièges, bureaux, caisse
Ouvert les lundis 24 et 31 décembre, toute la journée

Allez voir les nouveaux modèles
BRANDT
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE FIN D'ANNEE
NICE : ARMO, Galeries du Casino
— CONSO, 12, rue Gubernatis
— FORGEAS, 17, rue P.-Déroulède
CANNES : ACCMAT, 6, rue Hoche
GRASSE : DAVER, 22, rue Jean-Ossola
ANTIBES VALLAURIS S.E.F.I. rue du Gd Cavalier place de la Libération

Grand roman historique — *de GILLE PHABREY*

L'ami du Téméraire

VII
LE TÉMÉRAIRE COMMENCE A S'ENGLUER A TOURS

leuse, s'occupait entre deux visites d'églises des affaires de l'Etat, voyait tout, savait tout, écrivait ou faisait écrire dix lettres par jour que ses « chevaucheurs » portaient à travers la France et, toujours vêtu de sa cape grise, que ce fût pour rendre visite à un prince, un abbé ou un manant, ne se préoccupant que d'avoir bien chaud en hiver ou d'être à l'aise en été, se faisait acclamer, le 27 septembre 1463, dans Abbeville en fête.

— On dit que notre Sire s'attache à bien reconnaître les moindres villes de son royaume, résuma Patrice qui n'en savait d'ailleurs pas beaucoup plus, mais cela encore ne disait rien à la fillette pour qui le monde ne s'étendait guère au delà de la Touraine.

Ce fut Gilbert Chambi qui vint apporter dans la maison de Maître Richard les précisions qui manquaient. Par la protection de Jean Foucquet qui n'avait pas oublié sa courageuse intervention certaine nuit d'hiver, il avait été nommé lieutenant aux arquebusiers de la Garde, il était au courant de bien des choses.

— Je pars à la tête d'une escorte, annonça-t-il fièrement. Dans trois jours nous serons devant la chapelle de Canchy. C'est là que les chevaliers de Crécy sont venus prier avant la bataille. Je serai porteur de la lampe d'argent que le roi doit remettre à la Vierge toute-puissante. La faveur qu'il a à lui demander est, dit-on, si grande que l'avenir du pays en dépend.

— Canchy n'est-il pas sur la route d'Abbeville à Hesdin ? demanda Maître Richard.

— Oui. Quelques heures à peine nous sépareront du but de ce voyage. L'oncle et le neveu vont s'affronter.

— Mais..., demanda Patrice inquiet, et le Comte de Charolais ?

— Sa voix tombera dans le désert. Son père ne l'écoute pas, il ne prendra conseil que de Philippe de Croy installé prudemment près de lui par notre Sire.

— Pauvre Charles le Hardi ! Etranger dans son propre pays, dans sa famille même. Comme il doit souffrir !

— Oh ! le vieux Duc se défend, regimbe l'espace d'un éclair contre Croy qui le tient à la gorge... et il retombe en son pouvoir, épuisé, malgré les efforts de la Duchesse Ysabelle et de son fils.

Depuis quelques instants Patrice paraissait en proie à une grande agitation. Il repoussait machinalement la petite Loyse qui s'accrochait à lui.

— Dites-moi, Gilbert, fit-il, pouvez-vous me procurer un cheval ?

Le lieutenant des arquebusiers le regarda d'un air amusé.

— Serait-ce pour vous joindre à ma troupe ? demanda-t-il.

— Au contraire. Je suis dans le camp adverse, ne l'oubliez pas. Le Comte Charles est en danger, ou tout au moins il souffre. Je vais me rapprocher de lui. Ne me blâmez pas, Maître Richard, ni vous, dame Myrtille. Vous avez été bons pour moi et je vous aime, mais je vous supplie de me laisser partir, il le faut Et plus tard, si vous m'acceptez encore, je vous reviendrai.

— Que feras-tu dans les Flandres, mon enfant ? C'est folie. Ta mère nous a demandé de vieiller sur toi, elle nous blâmerait si nous acceptions ta décision, et ce serait juste. Deux fois déjà, depuis le couronnement du roi Louis, tu as eu ce même sursaut d'indépendance.

— Ne vous ai-je pas écouté ?

— A regret, je l'ai vu, et tu étais malheureux.

— J'ai vingt ans, Maître, je suis un homme et ma bourse est assez bien garnie grâce aux libéralités paternelles. Nulle part je ne trouverai un foyer aussi accueillant que le vôtre, je le sais, ne voyez cependant dans mon geste aucune ingratitude. J'ai tout à perdre, je compromets mon avenir, il n'y a pas dans tout le Brabant et le Hainaut un seul artiste qui m'initiera aussi généreusement que vous aux finesses du métier.

— Tu n'es plus un écolier, Patrice, et je pourrais déjà signer certaines de tes figurines. Encore un an, c'est moi qui t'en prie, par amour de l'Art ! Demande conseil à ton ami Gilbert, et si tes aînés n'ont pas prise sur toi, regarde Loyse, que tu as bercée dans tes bras, et qui pleure.

On entendit un reniflement rageur.

— Non, je ne pleure pas ! Et je jouerai bien mieux quand Patrice ne sera plus là. Il dérange toujours mes poupées. Quand je serai grande on me donnera sa chambre et je me marierai avec un seigneur, et nous aurons beaucoup de petits enfants. Va-t-en vite, Patrice, mais va-t'en donc !...

On l'entendit éclater d'un rire nerveux que l'on ne voyait pas, car elle avait enfoui sa petite tête volontaire et douloureuse dans la toison de son chien. Dame Myrtille, seule, laissait ouvertement couler ses larmes.

— La vérité sort de la bouche des enfants, dit-elle. Nous vous avons aimé pour vous-même, nous serions égoïstes en vous retenant. Que Dieu vous protège et vous guide.

Patrice leva la main comme pour un serment.

— Il me ramènera vers vous, je vous le jure. Allons, Gilbert, aidez-moi une fois encore.

L'officier ne détestait pas les aventures.

— Préparez-vous, dit-il. Dans une heure je reviendrai avec votre monture.

....

Maître Richard avait lutté jusqu'au bout pour conserver son élève, mais il l'estimait trop pour le laisser partir sans un précieux viatique.

— Prends ce mot, lui dit-il au moment où il le quitta, celui à qui tu le remettras est un des plus grands peintres que le monde connaisse, il a été formé par l'illustre Campin il y a plus de trente ans. J'ai travaillé pour lui dans ma jeunesse, s'il consent à t'occuper et à t'instruire je serai heureux d'avoir fait taire ma préférence. Tu étais muré, dans cette maison, prisonnier de notre affection et de ton devoir. J'avais tort. L'Art doit dominer tous les sentiments. L'amour et la douleur, même, doivent le servir. Va, mon fils, c'est toi qui étais dans la vérité, une grande idée te possède, elle fera de toi un homme.

Patrice embrassa son bon maître et lut la lettre, elle était adressée à Rogier de la Pasture (1), « pourtraicteur en la ville de Bruxelles ».

IX
RACHAT MAGISTRAL DES VILLES DE LA SOMME

LA POSTE

La petite troupe de Gilbert avait atteint sans encombre la chapelle de Canchy et le lieutenant aux Arquebusiers raconterait toute sa vie avec quels égards le roi l'avait accueilli lorsqu'il lui avait remis la Vierge d'argent. Louis XI était rayonnant et lui faisait ses confidences comme s'il eût été son ministre.

Mais il pensait que deux années le séparaient encore d'une réalisation et que d'ici là, l'amour ayant parlé, Patrice oublierait, dans les bras de Gisèle, la farouche amitié qu'il vouait si inconsidérément à Charles le Hardi.

....

...Louis XI avait prêté grande attention au récit que son cousin lui avait fait le soir même et il en concevait quelque jalousie, car le désintéressement était la qualité qu'il estimait avant toute autre.

(1) Plus connu sous le nom de Van der Weyden.

(A suivre).